

PRÉVENTION JURIDIQUE DU HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL EN ENTREPRISE



Programme de formation



**14 heures de
formation**



Objectifs

- Comprendre le cadre légal du harcèlement moral et sexuel
- Repérer et analyser les facteurs de risques favorisant les agissements du harcèlement
- Estimer l'impact et agir en tant que manager et/ou collaborateur
- Savoir mettre en place une démarche de prévention et de gestion des risques.



PRÉVENTION JURIDIQUE DU HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL EN ENTREPRISE



Public visé :

Managers d'équipe
Autres opérationnels (agents de maîtrise)



Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis



Sanction de la formation

Certificat de réalisation individuel remis à l'issue de la formation.



Lieu de la formation

Cap Var, C1, 148 Avenue Georges Guynemer, Saint-Laurent-du-Var



Tarif :

Formations interentreprises : 495 HT / participant / jour
Formation intra-entreprise : nous consulter sur devis

Programme de formation



JOUR 1

APPRÉHENDER LE CADRE LÉGAL DU HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL

- Lois, jurisprudences, sanctions, obligations de l'employeur
- Distinguer le harcèlement des autres risques psychosociaux

IDENTIFIER ET DÉTECTER UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT

- Repérer les signaux d'alerte et reconnaître les éléments constitutifs d'une situation de harcèlement
- Analyse d'une situation potentiellement à risque à l'aide d'un référentiel commun

JOUR 2

ANALYSER LES FACTEURS DE RISQUES EN ENTREPRISE

- Identifier tous les facteurs de risques
- Repérer les facteurs qui relèvent de la responsabilité de l'entreprise
- Impact sur la santé des collaborateurs

RÉAGIR FACE À UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT

- Les comportements à adopter
- Les procédures à suivre, mesures disciplinaires
- Mettre en place un plan de prévention

DURÉE ET CALENDRIER

-2 journées (base de 7h00 soit 14h au total)
-À définir dans le cadre d'une formation en intra-entreprise

MODALITÉS D'ACCÈS

-Pour toute situation particulière nécessitant une adaptation, merci de nous contacter au 04 93 14 91 11
-Nos locaux de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap

MÉTHODES / OUTILS / PÉDAGOGIE

-Soit en présentiel ou format mixte (présentiel/distanciel)
-Des mises en situation pour apprendre par la pratique et analyse des pratiques ; l'animateur apporte des réponses personnalisées à chacun
-Études de cas (Jurisprudence en matière de harcèlement moral) et ceux présentés par les participants, débat et débriefing
-Les participants disposeront d'un support de formation envoyé par e-mail à la fin de la formation.

MODES D'ÉVALUATION

-Une grille d'évaluation "à chaud" de la formation sera complétée par le participant sur les conditions de déroulement de l'action (organisation, pédagogie...)
-Un bilan de positionnement initial et final permettant de confirmer l'atteinte des objectifs de la formation sera complété par le participant et validé par le formateur.

Livrables remis aux stagiaires :

-Kit méthodologique (supports, outils méthodologiques construits par ADC...)
-Plan d'action personnalisé
-Questionnaire satisfaction à chaud et à froid

PROFIL DE L'ANIMATEUR

Vanessa ROUILLON : Psychologue du travail confirmée / 18 années d'expérience